Publié le 25/05/2022

3F Occitanie et 3F Résidences s'engagent pour Toulouse Métropole

Le vendredi 20 mai 2022, 3F Occitanie, 3F Résidences et les autres filiales immobilières d’Action Logement en Occitanie – In’li Sud-Ouest, Promologis et la Cité Jardins – ont signé avec Toulouse Métropole un contrat d’engagement 2021-2026.

Cette convention importante définit les engagements de chaque société en accord avec les besoins identifiés et les objectifs de la collectivité : entre l’accession sociale, l’accession à prix maîtrisé, les logements sociaux ou très sociaux, 60 % des nouveaux logements sur Toulouse Métropole doivent être à des prix maîtrisés (logement social, logement abordable), objectif confirmé par le Pacte métropolitain Habitat approuvé le 14 octobre 2021 par Toulouse Métropole.

3F Occitanie détient sur le territoire de la métropole 1 133 logements au 1er janvier 2022, répartis sur 17 communes. La rénovation en 2019 de l’unique programme ancien lui permet aujourd’hui d’avoir 100 % de son patrimoine classé en étiquette énergétique A, B ou C.

La gestion de ce patrimoine s’appuie sur les collaborateurs de l’agence de Toulouse et une équipe de proximité comptant un gestionnaire d’immeubles et dix gardien·nes.

3F Résidences de son côté est propriétaire à Toulouse depuis 2016 d’une Résidence mobilité de 130 logements gérée par Montempô. Elle y réalise aussi actuellement une résidence universitaire de 146 logements pour ARPEJ - en Vefa Nexity - et une résidence Jeunes actifs de 80 logements pour HSE en acquisition-amélioration.